



ALTERNATIVE CITOYENNE DU QUÉBEC

**PRINCIPES DE GOUVERNANCE
DE LA FRANCHISE SOCIALE**

RÉSUMÉ

Créé et propulsé par

CONNEXION-U

Pour la protection de l'être humain et de la démocratie

M a r s 2 0 2 6

01

CONTEXTE – LA DÉMOCRATIE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Notre monde bascule vers une intégration rapide et massive de l'intelligence artificielle (IA) dans nos structures démocratiques et économiques. De nombreux pionniers de l'IA lancent l'alerte. En raison de la montée d'une surveillance numérique et de l'arrivée imminente de la monnaie programmable, cette transformation pose des risques concrets : perte de souveraineté individuelle, de travail, de droits et libertés.

Déjà asphyxiées par la sur-réglementation et l'endettement, nos PME risquent de voir nos travailleurs remplacés par l'IA. Par conséquent, le pouvoir d'achat des citoyens sera grandement diminué, en plus d'être contrôlé en temps réel par la monnaie programmable.

L'IA est particulièrement performante pour tracer, profiler et surveiller¹. La déshumanisation progresse et il est à prévoir que les ressources énergétiques et en eau soient détournées vers les centres de données au détriment de nos besoins humains.

Connexion-U a anticipé les défis qui découlent de cette transition difficile à intégrer par sa vitesse, son ampleur et sa culture froide.

Connexion-U est un laboratoire où des experts analysent les risques et les failles posés par l'adoption sans garde-fous de la numérisation de nos systèmes institutionnels et privés.

Les grands dossiers de l'OBNL mettent en lumière les enjeux réels vécus par la société. De là découlent des solutions clé-en-main pour accompagner les citoyens vers une remise à niveau du vivre-ensemble et de la vitalité de l'économie.

Pourquoi s'engager dans l'ACQ est-il si important à ce moment-ci ?

L'humain doit extraire de lui-même ce qu'il a de meilleur, de plus audacieux et de plus créatif, pour prendre toute son envergure devant les IA et devant la dystopie qu'elles produisent déjà.

L'humain ne disparaîtra pas, mais il doit changer de paradigme pour vivre selon ses principes intérieurs.

Pour y arriver, Connexion-U a créé des outils afin que les citoyens s'engagent sur cette voie nouvelle et qu'ils deviennent pleinement autonomes et épanouis.

L'ACQ est l'organe opérationnel de Connexion-U : un réseau décentralisé de franchises sociales. L'ACQ relie les citoyens qui mettent en œuvre des activités de leur région, sur la base de la démocratie participative.

Chaque utilisateur qui cotise au réseau ACQ bénéficie d'accompagnements qui facilitent grandement l'engagement avec d'autres citoyens soucieux, comme lui, de s'entraider dans une structure de gouvernance citoyenne.

Le Manifeste du citoyen ACQ est le texte fondateur de nos valeurs que signe tout citoyen ACQ. Ce cadre permet de maximiser nos efforts communs parce que, dans un avenir proche, notre plus grande richesse ne reposera pas nécessairement sur l'argent, mais sur l'entraide entre humains.

Se regrouper devient au cœur de notre bien-être. Et les franchises sociales ACQ répondent à ce besoin.

Le défi : Transiter d'une démocratie représentative défaillante vers une démocratie participative vivante, capable de protéger les communs et de retenir la richesse sur le territoire.

La réponse : Connexion-U (OBNL depuis 2018) propulse l'Alternative Citoyenne du Québec (ACQ) : un réseau décentralisé de franchises sociales qui outille les citoyens pour reprendre le contrôle de leur économie de proximité et de leur gouvernance.

¹IA et performance : sciencedirect.com – S0160791X22002780

● LE RÔLE DE CONNEXION-U

Tant dans les grands dossiers sociaux que dans les opérations de l'ACQ, l'OBNL offre un cadre de gouvernance, de l'accompagnement et de l'éducation à la démocratie participative afin de rebâtir notre territoire sur de nouvelles bases. Il a été constaté qu'avec un accompagnement, les projets sociaux créent des liens plus solides et savent mieux perdurer dans le temps.

L'ACQ est l'organisation opérationnelle de mise en action et en application d'outils visant à préserver le droit d'être un humain naturel et libre, un travailleur productif participant à la santé globale de son territoire, dans le contexte de numérisation de la société civile. L'ACQ est un réseau décentralisé facilitant l'épanouissement des citoyens dans la mise en œuvre d'activités locales sur la base de la démocratie participative.

Le terme « franchise sociale » exprime l'idée que Connexion-U en tant que « franchiseur » accompagne les citoyens ACQ dans l'implantation régionale d'une franchise sociale ACQ, modèle duplicable dans toutes les régions du Québec. Elle mutualise les efforts tout en décentralisant les pouvoirs d'action.

02

LES 8 PRINCIPES FONDATEURS – DÉCLARATION SUR L'ÊTRE ESSENTIEL

Tout le cadre de gouvernance de l'ACQ repose sur la **Déclaration sur l'être essentiel** de Connexion-U, qui affirme 8 principes irréductibles. Ces principes guident chaque décision, chaque règle et chaque interaction au sein du réseau.

LES 8 PRINCIPES DE LA DÉCLARATION SUR L'ÊTRE ESSENTIEL

1. Droit d'exister

L'être est unique en soi, indépendamment de toute valeur culturelle ou économique. Son essence interne lui appartient.

2. Raison et intuition

L'être est un sanctuaire privé. Il a droit à la protection absolue de son équilibre entre intelligence et intuition.

3. Liberté de conscience

Accès libre à une diversité d'informations. Le droit de choisir ses sources sans contrainte ni imposition.

4. Libre consentement

Tout développement social, politique ou technologique doit obtenir le libre consentement de l'ensemble des êtres concernés.

5. Inviolabilité

L'IA est un outil au service de l'humain, jamais l'inverse. L'être a le pouvoir sur son corps et son esprit.

6. Respect

L'être doit pouvoir développer librement sa pensée critique et l'exprimer pour prendre sa juste place.

7. Paradigme scientifique

La science doit prioriser l'équilibre du vivant sur la génération de profits.

8. L'Universel

Chaque être est responsable de son ordre intérieur et contribue à un ordre naturel universel.

03

POINTS CLÉS À RETENIR À PROPOS DE L'ALTERNATIVE CITOYENNE DU QUÉBEC

● L'ESSENTIEL EN 10 POINTS

1. **L'ACQ n'est pas une application.** C'est un réseau humain décentralisé, piloté par Connexion-U, fondé sur la démocratie participative et le bien commun.
2. **8 principes fondamentaux** encadrent toutes les actions : droit d'exister, raison et intuition, liberté de conscience, libre consentement, inviolabilité, respect, paradigme scientifique, l'universel.
3. **La plateforme acqapp.social** est l'outil numérique – mais le mode organique (en personne) peut se substituer à tout moment, notamment en temps de crise.
4. **Les échanges de temps** sont la monnaie d'équité : 1 heure donnée = 1 heure reçue, sans considération de profession ni de statut.
5. **Les Assemblées mensuelles** sont le lieu de toutes les décisions lorsqu'une cellule émerge dans une région.
6. **Chaque utilisateur est un citoyen-entrepreneur** : Lors des Assemblées, il propose, vote et exécute des projets selon un rôle et des tâches partagées.
7. **Six rôles complémentaires** structurent la gouvernance locale : parrain, représentant régional, responsable de comité, responsable de sous-comités, responsable des communications, agent de liaison.
8. **La Mlcc (Monnaie locale complémentaire et citoyenne)** propulsée par Connexion-U et implantée par les citoyens-entrepreneurs de l'ACQ vise à retenir la richesse sur le territoire.
9. **Aucune donnée personnelle** n'est vendue ni profilée. La plateforme garantit l'anonymat des échanges, conformément à la Loi 25.
10. **Le protocole de gestion de conflits** est en 4 étapes : clarifier, choisir, structurer, célébrer. Il est lu à chaque assemblée et inclus dans chaque formation.

04

MISSION ET OBJECTIFS DE L'ACQ

L'ACQ développe une **infrastructure citoyenne, décentralisée, socio-économique et collaborative** pour replacer l'économie de proximité, la dignité humaine et la souveraineté des collectivités au cœur de nos systèmes.

Les deux piliers opérationnels

Les Assemblées mensuelles : sont le cœur battant de l'ACQ, où les citoyens délibèrent, votent et mettent en œuvre des projets locaux à travers des comités. Connexion-U y offre un cadre de gouvernance participative qui distribue les responsabilités à toute la collectivité.

La plateforme hybride acqapp.social : orchestre les échanges de services en temps, les achats groupés, les communications et l'accès à la monnaie locale. Outil d'entraide sans contrainte monétaire, elle donne accès au statut de citoyen ACQ, à une messagerie interne et à l'infolettre régionale.

Les quatre modes d'action de la plateforme acqapp.social

Mode	Description
Bris de chaîne	Achats groupés favorisant les commerces et producteurs locaux. Les transactions peuvent être faites en monnaie locale, retenant les capitaux sur le territoire.
Échanges locaux	Plateforme d'échanges de services gratuits entre utilisateurs, organisée autour de la valeur-temps et non de la valeur monétaire.
Hybride	Capacité de basculer du mode numérique au mode organique (en personne) selon les conjonctures, assurant la continuité des activités économiques en toute circonstance. Des protocoles d'actions sont déclenchés en cas de crise (panne, inondation, etc.)
Résilience	Monnaie locale papier pour préserver la stabilité et l'autonomie locale.

● EN RÉSUMÉ

L'ACQ offre un système informatique autonome et autogéré qui protège la vie privée et qui valorise chaque personne en reconnaissant sa capacité à donner et à recevoir consciemment son temps, son énergie et ses compétences, grâce à des échanges fondés sur sa valeur essentielle. Elle permet aux citoyens ACQ de structurer la vitalité de leur localité.

05

DYNAMIQUE DE LA FRANCHISE SOCIALE

La franchise sociale ACQ est un modèle duplicable dans toutes les régions du Québec. Elle mutualise les efforts tout en décentralisant les pouvoirs d'action. La démocratie participative s'active dans ces *cœurs battants* régionaux.

Structure locale type

- La plateforme acqapp.social comme socle numérique ;
- Une ou plusieurs cellules ACQ par région ;
- Une Assemblée locale mensuelle avec pouvoir de délibération, de sélection de projets et de votes ;
- Un représentant élu ou nommé par les citoyens ACQ, en liaison avec Connexion-U ;
- Des responsables de comité et de sous-comité par projet ;
- Un agent de liaison inter-comités.

Projets de souveraineté locale – Comités

Dès qu'un nombre suffisant de citoyens ACQ se réseautent dans une localité ou une région donnée, une Assemblée peut démarrer. Se créent alors des comités pour exécuter des projets. Connexion-U accompagne le représentant ACQ dans la mise au monde de cette cellule régionale.

Comités actifs

- Monnaie locale complémentaire et citoyenne
- Alimentation
- Santé naturelle
- Communication

Comités à venir

- Sécurité
- Métiers d'artisans
- Énergie
- Eau

06**LES ASSEMBLÉES MENSUELLES**

Les Assemblées mensuelles sont le **cœur battant de l'ACQ**. C'est l'espace où la démocratie participative s'exerce concrètement : propositions, débats, votes et suivi de projets. Elles sont animées par le Représentant régional selon les procédures du Code Morin.

Déroulement type d'une assemblée

Phase	Contenu
Ouverture	Nomination d'un secrétaire, adoption de l'ordre du jour, adoption du procès-verbal de la séance précédente.
Corps	Suivi des dossiers Connexion-U, présentation des citoyens, débats, identification d'enjeux locaux, vote sur les projets.
Clôture	Varia, prochaines étapes, remerciements, invitation des nouveaux membres. Réseautage et célébration.

Points essentiels du Code Morin

Point	Règle
Convocation	5 jours à l'avance avec ordre du jour et documents. 48 h au plus tard pour les assemblées ACQ.
Propositions	Doit être proposée ET appuyée par deux membres distincts. Trois niveaux : proposition principale, amendement, sous-amendement.

Point	Règle
Vote	Majorité simple (50 % +1) en général. 2/3 requis pour modifier les règlements ou invoquer la question préalable. Unanimité pour retirer une proposition.
Procédures spéciales	Point d'ordre, point de privilège, point d'information, question préalable, avis de motion – chacun selon ses conditions précises.
Procès-verbal	Consigne les propositions adoptées et les débats. Adopté uniquement par les membres présents à la séance dont il traite.

Processus démocratique

Le vote peut se tenir soit par **jugement majoritaire** (processus qualitatif) soit par **consensus**. Ce mode de décision favorise la réflexion et la nuance, la solidarité, la liberté d'expression et d'égalité de participation.

07

LES ACTEURS DE L'ACQ – RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le citoyen ACQ, citoyen-entrepreneur

Chaque citoyen ACQ engagé dans un comité devient un **citoyen-entrepreneur** : il propose, porte et exécute des projets acceptés démocratiquement. Il n'est pas un travailleur ni un consommateur – il contribue au bien commun. Son engagement repose sur les 15 valeurs qu'il a cautionnées lorsqu'il a signé le Manifeste de l'ACQ.

Le réseau ACQ repose sur **six rôles complémentaires**, chacun contribuant à la chaîne de gouvernance et à la vitalité de la région. S'approprier du projet ACQ et du rôle que le citoyen ACQ souhaite jouer se fait progressivement et ancre l'engagement de chacun.

Rôle	Responsabilités clés	Aptitudes essentielles
Parrain / Marraine	Premier maillon de la chaîne : authentification en personne des nouveaux membres, accompagnement à l'inscription, recrutement et orientation des citoyens ACQ, cohésion du réseau.	Maîtrise de la plateforme, capacité à réseauter, altruisme, patience, souplesse.
Représentant régional	Anime les assemblées mensuelles, fait le suivi des projets par comité, assure la liaison avec Connexion-U, prépare l'ordre du jour, produit les procès-verbaux.	Leadership, capacité oratoire, sens du suivi, aptitude à gérer les conflits.
Responsable de comité	Supervise les sous-comités, définit les étapes stratégiques, clarifie les ressources requises, rapporte les avancées en assemblée, rédige	Gestion de projet, capacité à anticiper, engagement sans faille envers l'équipe.

Rôle	Responsabilités clés	Aptitudes essentielles
	les bilans.	
Responsable de sous-comité	Décrit les étapes du projet en détail, définit l'échéancier, délègue les tâches, assure la motivation de l'équipe, transmet les bilans mensuels.	Rigueur organisationnelle, collaboration, gestion d'équipe.
Responsable / communications	Crée et diffuse les contenus liés aux activités du comité, choisit les canaux de diffusion (réseaux sociaux, infolettre, plateforme ACQ interne).	Esprit de synthèse, français impeccable, connaissance des outils marketing.
Agent de liaison	Recueille les informations de tous les comités, rapporte les enjeux et conflits au représentant, planifie les rencontres de résolution.	Communication claire, écoute active, discrétion, gestion des imprévus.

08

POLITIQUES, RÈGLEMENTS ET CONDITIONS DE LA PLATE-FORME

● Protection des données – Loi 25

Aucune donnée n'est vendue, profilée, tracée ou utilisée à des fins autres que celles explicitement consenties. Un responsable des renseignements personnels est nommé par Connexion-U. Les données servent uniquement à l'authentification des utilisateurs. Aucun profilage n'est effectué.

● Anonymat

La plateforme acqapp.social veille à ce que les opérations faites par les utilisateurs soient le moins traçables possible. L'objectif vise à protéger l'anonymat lors des échanges entre utilisateurs.

Nous avons choisi la meilleure protection : recueillir le moins d'informations sur chaque personne et privilégier une authentification en personne.

● Conditions d'adhésion – Critères essentiels

Condition	Procédure
Parrainage	Validation de l'identité en personne par un parrain accrédité.
Engagement	Accepter les Principes de gouvernance et la Déclaration sur l'être essentiel. Avoir 18 ans+. Résider au Québec.
Cotisation	Frais d'entrée unique de 25 \$ (infrastructure et administration) + frais mensuels de 10 \$ (opérations et accompagnement). Possibilité de contribuer en temps et en don à Connexion-U.

● Les 7 règles de la plateforme

- Échanges courtois, respectueux et intègres entre tous les utilisateurs.
- Offrir et recevoir des services sans aucune discrimination.
- Écart maximal de 10 h entre temps donné et temps reçu – au-delà, le système se bloque.
- Échange sur la base du temps uniquement : 1 h de coiffure = 1 h de soins dentaires.
- Frais de matériel possibles sans marge de profit, convenus à l'avance.
- Deux catégories : service professionnel (code de déontologie applicable) ou coup de main (général).
- Indicateur de couleur d'équilibre visible en temps réel pour chaque utilisateur.

09

PROTOCOLE DE GESTION DE CONFLITS

Lorsque les orientations d'un comité divergent ou qu'un citoyen-entrepreneur manque à ses engagements, le protocole s'applique. Il vise la **responsabilité, la clarté et la cohérence**, sans perdre d'élan. Tout citoyen qui ne parvient pas à résoudre le conflit peut être invité à quitter le collectif.

PROTOCOLE – 4 ÉTAPES		
1	Clarifier	Réunir les parties. Donner la parole à chacun sans interruption. Recueillir toutes les idées, même non-conventionnelles. Clarifier l'enjeu collectivement.
2	Choisir	Identifier les idées prioritaires. Voter (majorité ou consensus). Analyser les impacts. Se permettre d'ajuster sans rigidité.
3	Structurer	Reconfirmer la priorité retenue. Vote final. Créer un plan d'action clair. Répartir les tâches. Valider l'engagement de chacun.
4	Célébrer	Établir un échéancier collectif aligné sur les disponibilités. Reconnaître le travail accompli. Célébrer la relance ensemble.

Comment maintenir le protocole vivant

- **Intégration systématique** : Le représentant rappelle régulièrement les principes et les valeurs durant les assemblées et dirige les citoyens ACQ vers les documents protocolaires en cas de conflit.
- **Cercle de veille éthique** : Toute démocratie participative repose sur notre nature humaine. Ainsi, nous nous devons de « veiller à la culture ACQ » qui promeut la dignité et le respect pour tous. Se soutenir dans la transparence et la bienveillance est garant de la durabilité du projet ACQ. C'est pourquoi chacun est invité à signer le Manifeste du citoyen ACQ.